



# EMPLOI-QUÉBEC

## L'OFFRE DE SERVICE aux individus

*Direction des mesures et services aux individus*

*Le 29 octobre 2014*



## **Mission**

- Contribuer au développement social et à la prospérité économique du Québec en favorisant le plein épanouissement des personnes par la promotion de l'emploi, le développement de la main-d'œuvre et l'amélioration du fonctionnement du marché du travail.



## LE RÉSEAU D'EMPLOI-QUÉBEC:

- En plus de ces centres locaux d'emploi, Emploi-Québec compte quelques 500 ressources externes en développement de l'employabilité en plus de la collaboration d'intervenants du marché du travail dont la Commission des partenaires du marché du travail et les comités sectoriels de la main-d'œuvre.

# Offre de service



Adaptée aux besoins des personnes et des entreprises :

- Services universels
- Services spécialisés aux individus
- Services spécialisés aux entreprises
- Plus de 302 000 personnes ont reçu l'aide d'Emploi-Québec en 2013-2014

# Services universels



La salle multiservice est la porte d'entrée du centre local d'emploi où le citoyen peut recevoir une gamme de services accessibles à tous :

- **Intervention de soutien à sa démarche vers l'emploi (« soutien à la démarche-client »);**
- **Assistance pour l'inscription et l'utilisation d'outils en ligne (IMT en ligne et Placement en ligne);**
- **Aide-conseil en recherche d'emploi;**
- **Aire de documentation;**
- **Équipements informatiques et bureautiques.**

# Services universels (suite)



**L'information sur le marché du travail** facilite l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre en rendant accessible l'information :

- À la main-d'œuvre
- Aux entreprises
- Aux réseaux d'enseignement
- Aux organismes travaillant au développement de la main-d'oeuvre et de l'emploi ainsi qu'au développement économique



## **Les services de placement :**

- Favorisent l'appariement des offres et des demandes d'emploi.
- Réduisent la durée de recherche d'emploi et de chômage, de même que les délais pour combler les postes vacants.

# Services spécialisés aux individus



## **Les individus admissibles :**

- Les participants de l'assurance-emploi (56,5%);
- Les prestataires de l'aide financière de dernier recours (30,7%);
- Les personnes «sans soutien public du revenu» (12,8%).



# Services spécialisés aux individus (suite)



- L'Approche d'intervention : des entrevues d'évaluation et d'aide à l'emploi.
- Le Parcours individualisé : un plan d'intervention et de l'accompagnement sur mesure.
- La possibilité d'une inscription à une mesure active d'emploi en fonction de l'évaluation des besoins.
- Le soutien du revenu.



Permettre à des personnes éloignées du marché du travail de progresser vers une plus grande autonomie socioprofessionnelle afin qu'elles puissent participer à une mesure d'aide à l'emploi, et ce, dans la perspective d'accroître leur accès au marché du travail.



## Admissibilité

- Être prestataire des programmes d'aide sociale ou de solidarité sociale;
- Présenter les caractéristiques associées aux personnes éloignées du marché du travail;
- Ne pas être en mesure d'entreprendre immédiatement une intégration en emploi ou une démarche structurée pour développer des compétences professionnelles.



## **Cette aide peut notamment contribuer à :**

- renforcer leur intérêt;
- identifier leurs besoins;
- résoudre, amenuiser ou apprendre à mieux composer avec des difficultés psychosociales qui freinent leur développement;
- à rechercher des solutions permettant de lever les obstacles qui nuisent à leur cheminement socioprofessionnel.

# Projets de préparation à l'emploi



Permettre à des personnes défavorisées au plan de l'emploi  
d'acquérir ou de développer,  
en groupe,  
dans le cadre d'activités structurées,  
des compétences personnelles liées à  
l'emploi,  
par l'entremise d'organismes spécialisés en  
développement de l'employabilité.

# Activités et services d'aide à l'emploi



- **Fournir des moyens et des outils aux personnes en recherche d'emploi par l'offre de service périphérique au placement ou d'aide-conseil à la recherche d'emploi;**
- **Aider les personnes en démarche d'emploi à préciser leurs besoins en matière d'emploi et développer leurs compétences en cette matière;**
- **Principaux services et activités:**
  - Orientation professionnelle;
  - Information sur le marché du travail;
  - Aide à la recherche d'emploi (Club de recherche d'emploi);
  - Stages d'observation ou d'exploration dans les entreprises;
  - Rédaction de c.v., etc.

*Emploi-Québec ou  
des organismes spécialisées en développement de l'employabilité*

# Mesure de formation de la main-d'œuvre



Aider les personnes à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir par le biais de l'acquisition de compétences liées au marché du travail.



## **Formations admissibles:**

Alphabétisation

Francisation

Formation générale de base

Métiers semi spécialisés

Formation professionnelle

Autres



# Soutien au travail autonome



- Soutenir les personnes aptes à mettre en œuvre un projet viable d'entreprise, par une aide financière et des conseils professionnels et techniques.
- Offrir, aux personnes admissibles, la possibilité de consolider leurs activités d'entreprise ou de travailleur autonome afin qu'elles acquièrent leur autonomie financière.
- Diversifier les économies locales dans un contexte de développement économique stratégique.

# Subventions salariales



Permettre l'intégration dans un emploi durable ou l'acquisition d'une expérience professionnelle transférable pour les personnes qui éprouvent des difficultés à intégrer le marché du travail, par une aide financière versée à l'employeur pour compenser :

- une productivité moindre durant la participation;
- l'accompagnement nécessaire.



## **Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)**

Lors de leur première expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence, soutenir l'intégration en milieu de travail des personnes immigrantes ou issues d'une minorité visible par une mesure incitative auprès des employeurs.



## **Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger dirigées par un ordre professionnel (IPOP)**

Soutenir l'embauche et l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger pour une profession qui, au Québec, est régie par un ordre professionnel, au moyen d'une aide financière aux employeurs.

# Contrat d'intégration au travail



- Faciliter l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées en milieu de travail régulier.
- Favoriser l'égalité d'accès au marché du travail pour les personnes handicapées.

## **ADMISSIBILITÉ**

Répondre à la définition de personne handicapée et démontrer la nécessité de l'accommodement.

«Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »



- Créer des emplois de qualité adaptés aux besoins des personnes handicapées qui, bien qu'elles puissent être productives, ont des incapacités importantes qui les empêchent d'être compétitives dans un milieu standard de travail;
- Favoriser le développement de l'employabilité des personnes handicapées afin, ultimement, d'amener celles qui le peuvent et le veulent à occuper un emploi à long terme dans une entreprise standard.

## **Admissibilité**

Répondre à la définition de personne handicapée

« Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »

Avoir des difficultés majeures d'adaptation à un milieu standard de travail dans leur communauté

# Initiative ciblée pour les travailleurs âgés



Spécifique aux travailleurs expérimentés

- Aider les travailleurs âgés licenciés pour lesquels les perspectives de réintégrer un emploi sont peu favorables;
- Rehausser leur employabilité afin de s'assurer qu'ils demeurent actifs et productifs sur le marché du travail.



## **L'admissibilité au soutien du revenu peut varier selon :**

- La mesure active;
- Le statut du participant par rapport aux régimes publics de soutien du revenu (prestataires d'un programme d'aide financière de dernier recours ou participants admissibles au Compte d'assurance-emploi).

## **Deux formes de soutien du revenu reliés à la participation**

- Allocations d'aide à l'emploi;
- Remboursement de frais supplémentaires réellement encourus durant sa participation (garde des enfants, déplacement, scolarité, etc.).



# Services spécialisés aux entreprises

(en complément)



## ■ Pour les entreprises:

- dont certains emplois risquent d’être perdus ou de ne pas être créés;
- qui éprouvent des difficultés à combler leurs postes vacants;
- qui veulent améliorer la gestion de leurs ressources humaines ou qui souhaitent développer les compétences de leur personnel.



## Les mesures offertes :

- Soutien à la gestion des ressources humaines;
- Développement des compétences en milieu de travail, dont la mesure de formation en entreprise;
- Aides à l'embauche;
- Interventions sectorielles ou partenariales.



*Merci !*

*Vous avez des  
questions ?*